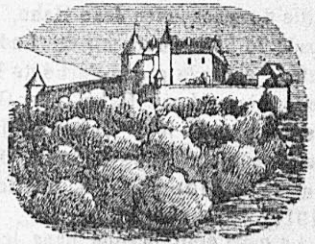




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
" . . . 6 mois = 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
" . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>07</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>50</sup>

**ANNONCES**  
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

A louer

coin d'angle, agencé pour  
ou sans appartement, si-  
nuelle près des deux gares.  
Ph. Dubas, place des  
58

A louer

Haasenstein et Vogler  
77

onnerait

On fournirait l'outillage.  
Haasenstein et Vogler, Bulle,  
461

vendre

un vélo en bon état  
à l'état de neuf.  
Vve Alph. Grand-  
469

éleveurs

trêt, employez la

5 kg. fr. s.—  
10 » 5.75  
25 » 12.75  
50 » 25.—  
Où il n'y a  
pas de dépôt,  
n° expéditions  
franco. — Le  
meilleur all-  
ment p<sup>r</sup> veaux  
porcelets, ca-  
bris.

MAATARD, NYON

if du sang prenez du v6-

broux de noix

OLLIEZ

es « Deux Palmiers »

is de succès.

Fr. 5.50 et 3.— dans tou-  
s ou contre rembourse-

Golliez à Morat.

RNIT



le Suisse  
S ETERNIT  
inert et Glans

ouragans.  
pour couverture et re-  
Garantie 10 ans.  
de plafonds et parois.

illes d'or  
de 1<sup>re</sup> classe aux  
ons suisses.

ORE

ualité  
étés à 22 cent. le  
outeilles, à 40 et  
outeille. Rabais  
té.

de Guin

prix courant!

endre

pour le trait et le bât,  
rnare à Charmey.

## La fondation Rieter et les apprentis.

Le Conseil d'Etat a bien voulu mettre la main dernièrement à un règlement organique de la Fondation Rieter, règlement qui n'est que la consécration d'un état de faits déjà ancien, d'une pratique de plusieurs années.

Tout d'abord, regrettons que l'on ait enlevé à cette institution le nom qu'elle aurait dû conserver, soit celui de Fondation Rieter, celui de son bienfaiteur, de son créateur; ce serait là le plus beau monument à élever à la mémoire de cet homme de bien qui consacra la majeure partie de sa fortune à des œuvres philanthropiques.

Le Moniteur du gouvernement, la Liberté, qui savait si bien morigéner le Conseil communal de Bulle au sujet d'un tel monument, qui lui reprochait, à l'encontre de toute vérité, de n'avoir rien fait à cet égard, aurait été mieux venu de tancer le gouvernement au sujet de ce changement de désignation.

Le Fonds d'apprentissage de la Gruyère, évidemment cela sonne mieux sans doute aux oreilles délicates de nos gouvernants; sans doute, cette dénomination indique plus clairement la destination de cette fondation.

Mais ce changement était-il nécessaire? Devait-on supprimer un vocable qui rappelait à tous, bien plus qu'un monument de pierre, la mémoire de son auteur?

Non, cette modification était superflue, les populations de la Gruyère sachant parfaitement qu'une telle institution existe et qu'il n'est nul besoin de la lui rappeler par une appellation appropriée.

Dans la pensée de l'auteur, cette fondation a été instituée en vue de venir en aide aux jeunes Gruyériens qui désirent apprendre un métier.

A-t-il voulu limiter aux seuls métiers manuels la faveur des subsides de cette caisse? Nous ne le croyons pas et beaucoup se sont même étonnés que l'on ait donné une portée restrictive aux intentions du fondateur.

C'est bien triste à constater, mais chaque fois que l'auteur d'une fondation ne détermine pas expressément la portée de son geste généreux, s'il n'en institue pas lui-même les rouages et n'en prévoit pas tous les détails et la forme de l'administration, l'Etat

s'en charge; dans ce cas, bien souvent le sens et la portée des intentions du donateur ne sont plus respectés religieusement.

Qu'un jeune homme veuille choisir une vocation qui n'est pas celle d'un métier manuel, suivant l'interprétation gouvernementale, il lui est interdit de s'adresser à la Fondation Rieter; les subsides de celle-ci lui sont refusés, sous le fallacieux prétexte qu'il veut embrasser une carrière autre qu'un métier proprement dit, une simple profession.

Cette manière d'interpréter les choses est de nature à empêcher nos jeunes gens peu fortunés de se vouer aux autres carrières, à leur fermer la porte des professions dites libérales dont l'accès serait seul permis aux fils de familles fortunées.

Naguère, les administrateurs de la Fondation Rieter se plaignaient que les ressources disponibles de cette institution s'accumulaient, que l'on ne faisait pas assez appel à ses subsides.

La raison de cette abatement, de cet éloignement de nos populations pour une œuvre de bienfaisance et de philanthropie, d'économie sociale, sont bien faciles à trouver.

On a trop souvent, en haut lieu, marqué l'intention de favoriser notre établissement cantonal d'apprentissage qu'est le technicum; les subsides étaient plus aisément accordés aux élèves de cet établissement. Cependant, on n'a pas assez réfléchi à la question de savoir si nos populations ont une faveur marquée dans cet établissement; nous ne le croyons guère; cette faveur populaire ne sera pas accordée aussi longtemps que le technicum sera sous la dépendance directe du dépositaire au petit pied de l'illustre Touche-à-tout, si vil et si rampant vis-à-vis de ses supérieurs, mais si dur et si tyrannique envers ses subordonnés.

Une autre cause fait que la Fondation Rieter ne remplit pas tous les bienfaits que prévoyait son créateur.

Une famille chargée d'enfants, sans autres ressources que le travail du père, ne peut attendre la sortie de l'école de son aîné pour apporter quelque soutien à la communauté.

Une pauvre veuve sans fortune et sans ressources voit avec plaisir son fils unique arriver à l'âge où il pourra lui apporter un peu de soulagement.

Toutes deux ont cependant une

conception plus haute des destinées de leurs enfants. Au lieu de les mettre en place, de les faire entrer dans une fabrique où ils végéteront toute leur vie, elles se sacrifient encore et leur apprennent un métier. La Fondation Rieter est là qui leur offre les ressources nécessaires.

Mais c'est là où les intentions de M. Rieter n'ont pas été respectées. Il a voulu aider les apprentis pendant leur apprentissage.

La Commission répond affirmativement à la demande de subvention, tout en déclarant que celle-ci sera versée seulement à la fin de l'apprentissage et moyennant que l'apprenti obtienne un diplôme.

Cette restriction est de nature à empêcher, à entraver du moins les demandes de subsides.

En effet, les familles qui doivent s'adresser à la Fondation Rieter sont généralement de celles que leur état de fortune empêche de faire les avances nécessaires à l'instruction professionnelle de leur fils.

Comment pourront-elles se procurer, pendant les deux, trois ou quatre ans que dure l'apprentissage, les ressources nécessaires?

Que l'on exige l'obtention d'un diplôme, c'est bien; mais que l'on ne verse les subsides qu'à la fin de l'apprentissage, cela ne saurait se concevoir si l'on veut que l'institution remplisse exactement le but voulu par son créateur.

Que le fils de famille pauvre, que le fils de la pauvre veuve viennent à décéder pendant l'apprentissage! La Commission s'estimera déliée de son engagement et ne versera rien.

Et voilà une famille, par les sacrifices consentis, réduite à la misère, parce qu'elle a écouté les conseils de ceux qui l'engageaient à placer leur fils dans un établissement d'apprentissage en faisant miroiter à ses yeux de généreux subsides.

Ce n'est sans doute pas ce qu'a voulu le fondateur.

Mais, nous l'avons dit maintes fois, on n'en fait qu'à sa tête sous le régime de notre excellent gouvernement. Les intérêts des petits et des pauvres familles sont choses trop peu intéressantes pour sa sollicitude.

## NOUVELLES SUISSES

**Banque nationale.** — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse aura lieu le 29 mars, à l'Hôtel de Ville de Berne. Outre les objets ordinaires inscrits à l'ordre du jour de chaque assemblée générale, l'assemblée aura à s'occuper d'élections complémentaires au conseil de banque, à la suite du décès de M. Lucien Decoppet, directeur de la Banque cantonale vaudoise, et de la démission de M. Théraulaz, conseiller national.

**Uri. — Incendie.** — Vendredi matin, entre 4 et 7 heures, l'établissement des bains du Moosbad, près Flüelen, est devenu la proie des flammes. Le vent soufflait avec violence, rendant impossible les travaux de sauvetage. La rivière voisine se trouvait d'ailleurs à sec en ce moment par suite de travaux de correction. L'hôtel appartenait à une compagnie anonyme et se trouvait en liquidation. L'immeuble et le mobilier étaient assurés.

**Lucerne. — Avez.** — Le nommé Théodore Muller, arrêté à la suite du crime de Doppelschwand, a avoué avoir tué Emmenegger.

**Bâle-Campagne.** — Ecrasé par le train. — Près de la gare de Sissach, un ouvrier passementier, Jacques Nefzger, de Diepflingen, a été écrasé par un train. Le malheureux, qui était âgé de 43 ans, laisse une femme et 9 orphelins.

**Vol à la dynamite.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, un vol avec effraction a été commis dans une maison de commerce de la Grundeldingerstrasse. Les voleurs ont fait sauter le coffre-fort à la dynamite. Le bâtiment a été gravement endommagé. On ignore encore ce qu'ont emporté les voleurs.

**Neuchâtel. — Dramatique suicide.** — Le quartier du Faubourg du Château a été mis en émoi jeudi après midi par une forte détonation. C'était un malheureux qui s'était placé dans la bouche une cartouche de dynamite qu'il a fait exploser. On n'a rien retrouvé de la tête du malheureux.

Le désespéré, nommé Burgat, 30 ans, célibataire, était chef d'équipe aux tramways de Neuchâtel.

**Berne. — Le drame de famille.** — Dans le quartier du Weissenbühl à Berne, au chemin des Roses, demeu-



**France. — La crise ministérielle.**  
— M. Barthou a accepté la mission de former le nouveau cabinet. Il a déclaré qu'il chercherait une transaction entre les adversaires et les partisans de la R. P., en demandant au Sénat d'accepter le principe d'une représentation des minorités, dont les modalités seront cherchées dans un esprit de conciliation. Il s'est prononcé également pour le service de trois ans.

Le cabinet a été constitué comme suit :  
Présidence du conseil et instruction publique, M. Barthou ; justice, M. Rattier ; affaires étrangères, M. Fichon ; intérieur, M. Klotz ; guerre, M. Etienne ; marine, M. Baudin ; colonies, M. Jean Morel ; travaux publics, M. Joseph Thierry ; commerce, postes et télégraphes, M. Massé ; travail, M. Chéron ; agriculture, M. Ciémentel ; finances, M. Charles Dumont.

Sous-secrétariats d'Etat : intérieur, M. Paul Morel ; finances, M. Bourrelli ; marine marchande, M. de Morzié ; beaux-arts, M. Bérard. Le sous-secrétariat des postes et télégraphes est supprimé.

M. Barthou s'est rendu chez le président de la République pour lui faire connaître la liste définitive de ses collaborateurs.

**Allemagne. — Un canon saute : 2 morts.** — Sur la place de tir de Kummersdorf, au cours d'expériences devant la commission technique de l'artillerie, la culasse d'une bouche à feu a fait explosion. Deux canonniers ont été tués. Plusieurs servants ont été blessés.

**Autriche. — Soldats écrasés.** — Un éboulement de rochers a détruit un refuge dans les environs de Cattaro. Dix soldats ont été tués et cinq autres grièvement blessés.

**Russie. — Les cadeaux du tsar.** — L'empereur et l'impératrice ont reçu 32 représentants des établissements de crédit de St-Petersbourg et de Moscou. Ils ont offert à l'empereur, à l'occasion du jubilé des Romanof, une somme de 1,010,000 roubles. L'empereur a déclaré que cette somme serait affectée à des œuvres de bienfaisance.

Jacques de Bargemont.  
Le juge fit un geste de dépit. C'était une piste qu'il aurait pu suivre et qu'il avait négligée. Il s'en repentait.  
— Que disait-elle ?  
— Ah ! il est fort heureux que j'en aie pris copie, avant... et la copie, je vous l'apporte...  
Il la tendit à M. de Mauves qui s'en empara.  
D'un coup d'oeil il la lut ; il se leva brusquement :  
— Olivier... faussaire et assassin... C'était vrai !  
Et il se promenait à grands pas dans son cabinet, oubliant même la présence de Balaruc.  
Tout à coup, il se retrouva devant le greffier et d'une voix brève, impérieuse :  
— Vous connaissez la grave accusation de cette lettre, depuis le jour même où celle-ci était tombée entre vos mains ?  
— Je crois bien. Un quart d'heure après, je savais tout.  
— Vous saviez que, selon toute prévision, Olivier de Bargemont était le meurtrier de Mauborgne ! Dès lors, pourquoi avez-vous

**Amérique. — Tempêtes aux États Unis.** — Beaucoup de villes ont été dévastées, surtout dans le sud du pays. La ville de Peachtree, dans l'Etat l'Alabama, est presque complètement détruite. On annonce que 14 personnes ont été tuées par la tempête.

On croit qu'il y a une soixantaine de morts dans les autres villes de l'ouest et du sud.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de dollars dans l'Alabama, l'Indiana et l'Ohio.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Appel aux boulangers fribourgeois.** — Grâce à l'initiative de quelques citoyens de la Gruyère, un groupement de boulangers a été constitué en 1911 dans ce district. Le nombre des adhérents fut d'abord assez limité mais actuellement la corporation compte 42 membres, c'est-à-dire une bonne partie des boulangers de la Gruyère. Malgré son étendue modeste, cette association a procuré à ses membres des améliorations sensibles et les bénéfices seroat naturellement proportionnés à l'effectif de la société. Du reste, tous les cantons et tous les artisans ont compris l'avantage d'un groupement. Lucerne entre autres a réuni dans un seul giron tous les boulangers du canton sans exception. L'agriculture a ses sociétés dont on ne voudrait plus se passer. Seuls, les boulangers fribourgeois ne suivraient pas ce mouvement universel ? Sous les auspices du comité fédéral, l'association gruyérienne a pris l'initiative de grouper le canton. Dans ce but, des assemblées auront lieu dans les chefs-lieux de districts le dimanche 30 mars. Des conférenciers compétents y prendront la parole. Tous les boulangers y sont instamment invités.

En voici l'horaire :  
**Romont.** Café du Commerce, à 2 h. Conférencier : M. Marchand, rédacteur à Peseux.  
**Châtel St-Denis.** Hôtel de Ville, à 2 h. Conférencier : M. Rey, économiste de l'Asile cantonal.  
**Estavayer.** Hôtel du Cerf, à 2 1/2 h. Conférencier : M. Tinthorey, président des boulangers vaudois.  
**Tavel.** Hôtel Taverna, à 2 heures. Conférencier : M. Loosli, membre du comité central fédéral à Soleure.  
**Morat.** Hôtel de la Couronne, à 2 h. Conférencier : M. Grieder, membre du comité central fédéral à Bienne.

accusé le marquis ?  
— Pardon, pardon... nous n'avons accusé personne, nous nous sommes contentés, Gaudelot et moi, de dire ce que nous avions vu... et le marquis n'a pas dû nous démentir.  
— Mais votre devoir eût été de me prévenir, afin d'empêcher la justice de commettre une erreur... Le marquis est arrêté et il n'est pas coupable...  
— Ce n'est plus notre affaire, dit Balaruc. Il pouvait aussi bien que son fils avoir assassiné Mauborgne. Et comme moi, je le déteste, je n'étais pas fâché, oh ! mais point fâché du tout de le voir dans le pétrin, le marquis ! Le reste vous regarde.  
Et tout à coup, haussant les épaules, et souriant d'un sourire cynique, il eut un mot qui fit bondir le magistrat :  
— Qu'est ce que cela fait, le père ou l'enfant, pour la justice, pourvu qu'il y ait un Bargemont sous les verrous ?  
M. de Mauves lui lança un regard si terrible qu'il se tut soudain...  
Puis, aussitôt, gagnant la porte :  
— Excusez, excusez, je plaisantais...  
(A suivre.)

**Fribourg. Hôtel de l'Atruche à 2 1/2 h** Conférencier : M. Léon Genoud, directeur. *Le Comité.*

**Trouville archéologique.** — En creusant les fondements de la nouvelle maison d'école de Blessens, on a mis au jour à 80 centimètres de profondeur, un squelette sur lequel on a trouvé une chaîne avec pendeloques en bronze servant probablement de collier et un charmant bracelet de verre, en parfait état de conservation, portant à l'extérieur une perle saillante de couleur bleue intense et d'un très bel effet. Ces objets se rapportent à l'époque dite de la Tène II. soit helvète ou gallo helvète (200 150 ans avant J. C.)

L'archéologue cantonal M. Peissard, averti tout de suite de la découverte, se propose de profiter de la continuation des travaux pour opérer les fouilles sérieuses, avec l'aide de M. Menoud, instituteur à Blessens. L'autorité communale qui a acquis récemment le champ en question, appelé la « Cuarnaz », en vue de la construction de l'école, se montre tout à fait disposée à favoriser les recherches archéologiques qui vont se faire.

**GRUYÈRE**

**Le prix du lait.** — Les ménagères de Bulle apprendront avec plaisir que, malgré la hausse constante des loyers et fermages, la Société des Producteurs de lait a consenti une nouvelle réduction de un centime par litre de cette denrée si nécessaire à tous.  
La laiterie nouvelle vendra donc le lait, à partir du premier avril prochain, à raison de 20 centimes le litre.

**Bétail gras.** — Une omission bien involontaire nous a fait passer sous silence un exposant ou l'autre de bétail gras, à Fribourg. C'est ainsi qu'on nous prie de mentionner deux bœufs, d'un respectable poids, l'un de 900 kg., exposé par M. Louis Gremion, à Epagny, l'autre de 1000 kg., exposé par M. Joseph Raboud, de Grandvillard.

**Pâques.** — Le ciel s'est fait clément dans la matinée de dimanche, pour permettre à notre dévoué Corps de Musique de donner le concert si impatiemment attendu et si apprécié par la population.

Une fois de plus, nos musiciens se sont dévoués et distingués dans leurs productions. La *Fête villageoise* a spécialement retenu l'attention du public qui n'a pas ménagé ses applaudissements. On a surtout remarqué les pistons solos qui se sont vraiment distingués dans cette partition. Ils ont droit à toutes nos félicitations.

M. le conseiller national Cailler avait tenu à assister à ce concert et il n'a pas caché la satisfaction qu'il en a éprouvée. Cette attention de sa part a été fort appréciée par nos musiciens qui lui en gardent de la reconnaissance.

LE DIMANCHE 30 MARS à 8 heures et DIMANCHE 6 AVRIL à 3 h. et 8 h.  
Grande Salle de l'Hôtel de Ville, BROG  
**GRANDS CONCERTS-REPRÉSENTATIONS**  
donnés par la  
**Société de Musique LA LYRE**  
**L'Expiation,** Grand drame en 3 actes, par Lebardin.  
**Le Fiancé distrait,** Comédie-bouffe en 1 acte.  
MORCEAUX CHOISIS  
Prix ordinaires des places.

« Depuis que je connais les **Pastilles Wybert-Gaba**, je n'ai pas cessé d'en faire usage, parce que je les considère comme un véritable préservatif contre les rhumes et les irritations de la gorge en général ; plusieurs de mes amis, auxquels je les ai recommandées, s'en servent aussi régulièrement.  
M. A. G., Genève, septembre 1909.

**A vendre**

40 quintaux de foin et 20 quintaux de regain, bottelé, 1<sup>re</sup> qualité, en bloc ou en détail, chez **Oswald Gex, Bulle.**

**Mulet à vendre.**

A vendre un mulet sage, de huit ans, bon pour le trait et le bât.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 541 B.

**On demande une Sommelière**

à la Brasserie du Midi, Bulle.

**On demande**

une forte jeune fille pour les travaux de la campagne.  
Entrée de suite.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 536 B.

**Mises publiques.**

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en mises publiques, le **jeudi 27 mars**, dès les 2 heures, devant le domicile de M. Genoud, à La Tour-de-Trême, 2 chars à faner, dont l'un avec échelle, pont et couvet, un petit char à bras avec échelles, pont et couvet, un chenquet à bras, 2 luges, harnais pour cheval, mulet, âne et vache, une chaudière à distiller avec tonneaux, une boiler à lait, un grand sécheur, outils de bûcheron, outils agricoles, un crible, un baillard, outils pour fener et d'autres objets trop longs à détailler ; en plus, un bois de lit avec sommier et couette.  
L'exposant : **Vincent Seydoux.**

**A louer**

à La Tour, un beau logement, 3 chambres et cuisine, jardin.  
S'adresser à la Boulangerie Pochon, à La Tour. 517

**Avis**

Il sera vendu en mises publiques, **vendredi 28 mars**, à 2 h. de l'après midi, 15 lots de bois provenant de la démolition du pont provisoire sur la Trême, route Epagny-Broc.  
Bulle, 21 mars 1913.  
Recette de la Gruyère.

**A vendre**

ou à échanger contre du vin rouge, des **bonnes de tonneaux ; 1 gros char** à essieux de 60 mm., avec 2 mécaniques, pouvant facilement supporter la charge de 4 chevaux, environ 10 m<sup>3</sup> de bon fumier, pur crotin de cheval ; une bascule romaine de la force de 200 kg.  
S'adresser à Gremaud, poto, Bulle.

**A louer**

jolie chambre meublée, indépendante, bien située au soleil et au rez-de-chaussée.  
S'adresser au Bureau du journal.

**H. DOUSSE**

DENTISTE

BULLE (Avenue de la Gare)  
a repris ses consultations.



**BULLE**  
la délivrance de  
**OURG**  
**QUES** le sac de 100 kg.  
à Fr. 11.30  
» » 5.85

**LETS** le sac de 50 kg.  
à Fr. 4.50  
» 2 1/2 - 5 » 7.15  
» 2 1/2 - 5 » 6.75  
» 2. 5. » 6.25  
**e terre**  
8. 1 1/2 5 » 5.90

ausanne.

**A louer**

rue de Gruyères, un ap-  
e 4 pièces, mansarde, véranda,  
Haasenstein et Vogler, Bulle,  
475

**re ou à louer**

eller avec dépendances et  
tion exceptionnelle pour n'im-  
r, affaire d'avenir pour  
sur automobiles.  
Haasenstein et Vogler sous  
476

**demande**

estique de campagne, sa-  
capable de soigner une di-  
Bon gage.  
Ch. Courvoisier, Giez  
ud).

**DEMANDE**

te, un jeune homme de  
chant traire et pour soigner  
30 à 40 fr. par mois; bonne  
endre l'allemand.  
Albert Christen Muller,

**ager-saleur**

mploi chez F. A. Landry,  
aux Verrières (Neuchâ-

**ONNE DE CON-**

o salaire et pho-

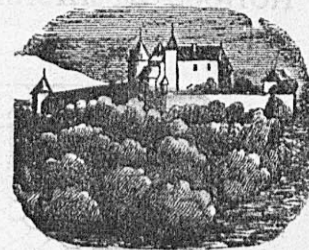
Bulle.

**r, Bulle.**

vés.



# LA GRUYÈRE



## Le devoir des heureux.

Nous sommes tous heureux et nous avons tous le devoir de nous considérer comme des êtres heureux, si nous nous comparons à ceux qui sont dans une situation de santé et d'aisance inférieure à la nôtre, et si nous savons bien apprécier les biens que le hasard, les circonstances de la nature ont mis à notre portée. Nous nous agitons presque tous dans une ambiance favorable à nos facultés et conformes à nos aspirations. Il se peut que la destinée nous ait placés provisoirement dans un milieu différent de celui dans lequel nous souhaitons nous mouvoir. Mais alors, elle l'a fait pour nous élargir l'âme, pour développer notre énergie, les qualités mentales et la volonté nécessaires à la conquête de ce que nous appelons le bien-être physique et moral. Tôt ou tard, lorsque nos ambitions sont raisonnables et non pas en disproportion avec nos moyens, nous arrivons à les voir couronnées; nous parvenons à de légitimes satisfactions matérielles; au bonheur, c'est-à-dire à la vie calme, unie, droite, que les agitations et les drames ne bouleversent plus.

Un des éléments de bonheur les plus évidents et les plus certains, c'est le courant de sympathie que la rectitude d'une vie apaisée, sereine et charitable fait naître autour d'elle; c'est l'amour qu'inspire l'altruisme, cette forme étendue de la charité, opposé à l'égoïsme universel.

Les gens fortunés ont un devoir impérieux auquel ils n'ont pas le droit de se soustraire: celui de dépenser largement leurs revenus; celui de profiter de tous les embellissements qu'apportent à la vie ordinaire les bras des artisans et le cerveau des artistes; celui de vivre dans du luxe, dans de la beauté et de l'harmonie.

Les gens heureux ont un devoir également: celui de donner de l'espérance et du réconfort à ceux qui sont affligés; celui d'aimer les souffrants de la terre d'un amour capable de pardonner toutes les hontes, les ingratitude et les dédains; d'un amour capable de saisir toutes les occasions qui naissent de sacrifices, de dévouement, de relèvement, d'efforts qui rachètent toutes les fautes.

La belle formule de charité « aimez vous les uns les autres » n'est plus guère mise en pratique à notre époque de progrès, c'est-à-dire à outrances, de conquêtes positives et d'arrivisme. Ce que l'on peut encore souhaiter du prochain, c'est qu'il nous laisse tranquille et non pas qu'il nous aime; on ne peut plus espérer cela de lui. Les

chétifs, les faibles, les convaincus, les sincères, les modestes n'ont plus droit de cité dans la société moderne; ils sont inutiles et encombrants lorsqu'ils ne servent pas de marche-pied, ou de tremplin aux avides, aux ambitieux et aux voraces. On n'a pour eux aucun ménagement, aucune pitié.

Eh bien, le devoir des gens heureux qui ont assez souffert pour comprendre la peine d'autrui, c'est de s'incliner un peu vers ces déshérités et ces meurtris; c'est de souffrir soi-même en don généreux à ceux qui sont tombés si bas que les rayons réchauffants de l'espérance ne parviennent plus jusqu'à eux; c'est de s'appliquer à soulager les maux, à redresser une défaillance. Il y a tant de personnes qui sont dignes d'intérêt autour de nous, dans toutes les classes, surtout dans les plus humbles classes.

Je sais qu'il y a de grands principes qui se dressent actuellement pour séparer comme deux races ennemies et exécrées l'une de l'autre les travailleurs et ceux qui les occupent; ce que l'on appelle les « exploités » et les « exploités ». Je sais que des politiciens maladroits se sont efforcés de faire prendre en dégoût le travail aux ouvriers au lieu de leur faire comprendre que le travail n'est point une corvée, mais une action utile, haute et noble qui honore l'ouvrier, qui a sa récompense en elle-même, comme toutes les belles actions.

Le devoir des gens heureux, c'est d'éduquer ceux que l'on a trompés, à qui on a faussé le jugement et le cœur; c'est de sarcler dans les âmes naïves et crédules, les ferments de haine, de rancœurs, de révolte que les déceptions y ont déposés.

Les gens heureux, mieux que les autres, sont instruits de la vie; ils ont le devoir d'aimer profondément tous ceux qui sont meurtris, quoi qu'ils ignorent; de n'avoir pas peur du mal, de l'approcher, de le regarder en face, de désarmer les colères par des gestes de douceurs, d'effacer les plis sur les fronts, l'angoisse dans les âmes.

Le devoir des gens heureux est de faire comprendre aux autres qu'ils ont du cœur, qu'ils sont humains; qu'ils ne sont pas indifférents aux peines d'autrui; qu'ils tressaillent de joie pour des bonheurs qui ne sont pas les leurs; qu'ils versent des larmes sur les deuils qui ne les touchent pas dans leurs parentés. C'est aussi de reconnaître les droits de ceux qui se croient injustement spoliés avant de leur parler des devoirs que ces droits entraînent.

Il fut un temps où une nation était une grande famille; cette immense famille est désuète; il appartient aux

heureux d'être de la joie et de l'union, de combler les abîmes, de supprimer les distances. Il leur appartient aussi d'apporter de la concorde et de l'union dans les petites familles de pauvres où la parenté a été détruite par les mauvais exemples, les funestes fréquentations, l'usine, le cabaret et la débauche.

Le devoir des heureux, c'est d'entreprendre la croisade contre l'égoïsme; c'est de pardonner toutes les fautes: celles du cœur comme celles de l'esprit. Ils doivent se souvenir qu'une multitude de circonstances favorables ont dû se produire simultanément et logiquement pour qu'ils fussent heureux et qu'à la place de tel ou tel misérable, de tel ou tel malheureux, s'ils avaient subi les ascendances d'une éducation négligée, d'atavismes inéductibles et de passions entraînantes, ils eussent peut-être été pires.

Le devoir des heureux est de sourire à la misère, de lui tendre les bras pour qu'elle monte jusque-là.

Mais il n'est d'heureux que les bons et la vie n'est belle que pour ceux qui la prodiguent aux autres.

CHARLES POISSON.

## Mots de la fin.

— C'est bien regrettable qu'il n'y ait pas de suffragettes en Suisse.

— Vous admettez le vote pour les femmes?

— Moi? Oh! non, mais je suis vifrier.

— Tiens, tu bois des alcools dans un verre à Bordeaux?

— Oui, mon médecin m'a dit de me méfier des petit verres.

## Mot de gentilhomme gascon:

— Ma noblesse à moi est claire comme le jour... elle se perd dans la nuit des temps!

## ON CHERCHE

pour tout de suite: 1° une fille sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage; 2° une jeune fille pour garder les enfants. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 503 B.

## On demande

2 jeunes hommes de 16 à 18 ans, sachant traire et faucher. Entrée de suite ou à volonté. Bon gage. S'adresser à Gustave Magnin, à Corcelles sur Chavornay (Vaud).

## 20 terrassiers

sont demandés chez A. Dubuis fils, entrepreneur, La Tine.

## A VENDRE

une maison d'habitation et 55 perches de bon terrain attenant, situés à Epagny. S'adresser à Alexandre Bussard, à Epagny.

## Chien égaré.

Un petit chien blanc et noir s'est égaré. Prière de le ramener contre récompense à la Laiterie Buchs, Bulle.

## Avis aux taupiers.

La Commune de Bulle met en soumission la prise des taupes pour 1913. Les inscriptions sont reçues au Bureau de Ville, où l'on peut prendre connaissance du cahier des charges. Le Secrétariat communal.

## Avis aux agriculteurs

Les propriétaires fonciers et fermiers dans la Commune de Bulle, sont informés que le règlement local prévoit que, pour 1913, la prise des taupes se fera sur les mêmes bases que l'année dernière.

Les frais seront donc répartis entre les intéressés suivant la valeur cadastrale des propriétés foncières. Le Conseil communal.

## On demande une place de

## garde-génisses

pour cet été. S'adresser à Jules Dugond, Vuadens.

## On demande

à la campagne une jeune fille pour aider aux travaux du ménage et au café.

S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 521 B.

## SOUMISSION

La Commission de l'Hospice de Morlon met en soumission la fourniture du pain blanc et mi-blanc, du 1er avril à fin décembre. Les soumissions doivent être déposées chez M. Constant Gremaud, syndic, jusqu'à jeudi 27 mars, au soir.

## Truie à vendre.

A vendre une truie portante de 11 semaines. S'adresser à Félicien Savary, à Blaz.

## A vendre

un char à banc, une faneuse peu usagée et un potager à quatre trous, remis à l'état de neuf, chez Aug. Blanc, Bulle.

## IMPRIMERIE Glasson Frères BULLE

Rue du Tir. Maison J. Seydoux fils.

## ADMINISTRATION de

## "LA GRUYÈRE"

journal bi-hebdomadaire,  
spécialement dévoué  
aux intérêts de l'agriculture.  
Supplément bimensuel gratuit  
L'Echo Littéraire.

Vu nos agrandissements d'atelier et les derniers perfectionnements de notre outillage, nous nous chargeons de tous les

## travaux typographiques

aux conditions les plus avantageuses.

Ronces artificielles  
Grillages galvanisés.



**LA GENEVOISE**  
Compagnie d'assurances sur la vie  
**Genève**

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, assurances mixtes, assurances combinées, assurances pour dotations d'enfants. Conditions libérales. Polices gratuites.

**RENTES VIAGÈRES**  
aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à  
M. Léon GLASSON, agent général, à Fribourg, 59, rue de Lausanne ;  
J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève,  
ou au Siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.

Demandez le « LACTIFLOR » pour élever votre bétail, il vous suffira d'un seul essai pour vous convaincre de sa grande valeur.

La Fabrique a pris pour principe de s'abstenir d'une réclame intensive et de simplifier son administration et de vous faire bénéficier des économies qui en résulteront. Ce sont les raisons pour lesquelles elle peut offrir le « Lactiflor » à un prix aussi avantageux.

L'empressement avec lequel nos offres sont accueillies nous montre que nous ne nous sommes pas trompés. Après un premier essai, nos clients nous restent fidèles. Le Lactiflor se vend en sacs de 5 kg. 2.70, 10 kg. 5.40, 25 kg. 12.50, 50 kg. 24 fr. franco partout. Où il n'y a pas de dépôt, adressez-vous à la

**Société AGRARIA, Palézioux-Gare.**

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la

**Cure de printemps**

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le



qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte Fr. 1.25 dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Bulle : PHARMACIE GAVIN.



**POUDRE MAYOR**

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants : Vve AIF. DELISLE & Co, Lausanne. Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Écrivez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

**AU MAGASIN LA CONFIANCE**

Grand'Rue, BULLE

Il vient d'arriver un grand assortiment de nouveautés pour robes et costumes tailleur, en noir et couleur.

On envoie les échantillons franco sur demande.

434

Vve J. PITTET.

On trouvera dès ce jour, à la Tannerie du Bry, de la

**POUDRE D'OS**

au prix du jour.

Achat d'os, échange, mouture.

Graisse de char, à sabots, à chaussures, graisse à train, Huile pour machine, huile pieds de boeufs, boissellerie, cordage, broserie, etc.

**AVIS AVIS**

Pour éviter toute confusion, nous avisons les agriculteurs que, pour toute la contrée, nous sommes les seuls vendeurs des Superphosphates (engrais) riches des grandes fabriques de St-Gobain.

Les engrais de St-Gobain sont reconnus les meilleurs.

F. DROUX.

**Banque Populaire de la Gruyère**

Avenue de la Gare, à BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent : contre Obligations nominatives ou au porteur, à 3 ou 5 ans, timbre à la charge de la Banque, au taux de :

4<sup>3</sup>/<sub>4</sub> | 0

en Caisse d'épargne, à partir de 1 fr. avec maximum illimité :

4<sup>1</sup>/<sub>4</sub> | 0

en compte courant créancier à échéance fixe : taux à convenir, en compte courant créancier, à vue.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste. à notre compte de chèques postaux II 188

**GOUDRON BURNAND**

Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège. 30 ANS DE SUCCÈS contre CATARRHES, TOUX, BRONCHITES 1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat  
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).  
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 984 Genève.

**A louer**

2 appartements.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 43 B. 77

**Aux éleveurs**

Dans votre intérêt, employez la



EMILE BAATARD, NYON

5 kg. fr. 3.—  
10 » 5.75  
25 » 13.75  
50 » 25.—  
Où il n'y a pas de dépôt, n° expéditions franco. — Le meilleur aliment pour veaux porcelets, cabris.

**A vendre**

une quantité de fascines de noues, bois de moule de sapin et de noues, le tout très sec.  
S'adresser à Auguste Morand, au-berge des Montagnards, Broc.

**VOUS TOUSSEZ??**

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

**BONBONS DES VOSGES**

Aux bourgeons de sapins des Vosges. souverain contre rhumes, toux catarrhes.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout. 17 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, Genève.



**A vendre**

pour cause de décès, un vélo en bon état et une poussette à l'état de neuf.  
S'adresser à Mme Vve Alph. Grandjean, à Enney. 459

**A LOUER**

logements avec ou sans jardin, ainsi que chambres meublées chez  
Mme Vve Torche, La Tour.

**Graines d'Elite selectionnées**  
de légumes et de fleurs.

Plantes vertes et fleuries. Arbres fruitiers 1<sup>er</sup> choix, nains et haute tige. Bégonias, choix varié, glaïeuls, etc. Rosiers nains et tige. Couronnes florales en matériel stérilisé. Engrais floral, Oignons de Bâle. Tous les jadis à l'entrée sud de la Promenade.

L. HENRICH, horticulteur, rue de Gruyères, 583.

**Non plus ultra**

Aussi longtemps qu'en provision



l'expédition contre remboursement : Une Montre Ancrê de construction élégante, mouvement de 1<sup>re</sup> qualité, réglé à la minute, boîte

métal blanc ou acier pour Fr. 5.50

avec garantie par écrit pour 3 ans. Il est joint GRATUITEMENT avec chaque montre UNE JOLIE CHAÎNE EN NICKEL.

Fabrique d'Horlogerie C. Wolter-Moeri LA CHAUX-DE-FONDS Catalogue pour montres, chaînes, régulateurs, réveils et bijouterie, gratts et franco.

**Graines potagères**

de première qualité.

**E. ROULIN**  
au St-Michel  
**BULLE**



**Agriculteurs.**

Si vous voulez de belles récoltes, semez l'avoine LIGOVO DE POMÉRANIE ou la GÉANTE DE RUSSIE. Provenance garantie et qualité extra à fr. 23,50 les 100 kg. gare Lausanne, chez H. Cherbulliez grains, Jumelles, 4 Lausanne.



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an,  
" . . . 6 mois  
Etranger . . 1 an  
" . . . 6 mois  
payable d'avance  
Prix du numéro :  
On s'abonne dans les bureaux de poste

**La Fondation**

Une pierre de nouilles, tel fut le dernier article de Rieter.

Nous ne croyons pas appelant les choses telle rage dans les mentaux.

Dans un article d'une lieue, la cherche à justifier seigneurs et maîtres cette fondation Eprit à nos dépens ces sarcasmes témoignent que leur avec des injures son bon droit. Co lité, personne n'a ver dans les colon prose injurieuse.

Ceci dit, passons à la berté ose prétendre ment changé la Fondation Rieter.

notre affirmation suffit de rappeler nistratifs de cette provover que le no systématiquement remplacé le nom de par celui de Fond de la Gruyère.

C'est sous ce no signe l'institution, communiqués, etc. tions officielles.

Que le règlement servé l'ancien voc nuellement que, da soit de même.

Nous avons dit été érigé à la mé et cette affirmati non. La Liberté, question, ne parle ment, mais d'un bu d'un buste a été n'en reste pas mo existe, rappelant à tes de l'homme de Rieter.

Nous avons dé pence entre ce mo fut érigé à Rome p catholiques fribour de feu le cardinal